



Les Nouvelles de Mélagues – Septembre 2022

La météo

Notre climat, encore officiellement tempéré, s'est à nouveau écarté, cette année, de l'équilibre dont nous avons l'habitude, entre les pluies du début de l'automne et le retour provisoire des beaux jours. Il s'agit, désormais, de ruptures plutôt brutales entre la canicule et les frimas. En effet, nous avons connu des matinées très fraîches, avec des températures de 5 ou 6 degrés, et quelques journées de vent glacial, sans transition, avec des différences d'une vingtaine de degrés entre la nuit et les après-midi.

Mais cette dégradation rapide du temps n'a guère été accompagnée de pluie. Seules quelques averses isolées, très brèves, mais répétées plusieurs jours de suite, ont permis aux plantes un timide regain de verdissement. La saison sèche se prolonge, les nappes phréatiques ne se rechargent pas : cette variété climatique s'avère assez déroutante. Et nous voici au mois d'octobre. Il débute sous le soleil. Mais nous serions beaucoup plus tranquilles, s'il avait plu.

Partis vers la lumière

Ce mois de septembre a vu le départ d'un nombre important de nos parents et amis. Chacun, autour de nous, laisse sa part de vide.

Richard SLEIZAK

- maire de St-Sernin-sur-Rance, c'était son premier mandat électif. L'évolution rapide de sa maladie l'a conduit à donner sa démission. Il s'est éteint quelques jours après. Il nous laisse le souvenir d'un collègue éminemment sympathique, très dévoué à sa commune, très actif à la Communauté. Nous déplorons son départ prématuré, et assurons tous ses proches de notre vive sympathie.

Claude FRAYSSINET

- enfant du Ségala. C'était le mari de ma sœur Monique. Ses 3 dernières années ont été, pour lui, difficiles à vivre. C'est lui qui m'a donné les clefs de son Ségala natal, une région de caractère, où il repose désormais auprès de ses parents.

Mairie de Mélagues



Le Bourg, 12360 Mélagues

Tél: 0565995303

mardi 10h à 14h

samedi 15h à 17h

commune.melagues@gmail.com

www.melagues.fr

Cyber-base de Mélagues



Horaires

mardi 13h – 17h

mercredi 13h - 17h

jeudi 13h - 17h

Tél: 0565995410

mairie.melagues@orange.fr

Gîtes de Cartayrade



Hendrik & Dorine Brakel

Cartayrade – Rials

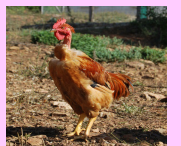
12360 Mélagues

0685362074 ou 0608312424

info@cartayrade.com

www.cartayrade.com

Volailles de Brioges



Sylvie et Jean-Louis Rivemale

Brioges, 12360 Mélagues

tél: 0982123996

Port: 0687250205 - 0683060896

volaillesdebrioges@orange.fr

Auguste GALANT

- à Brusque, tout le monde, chaque jour, le saluait, quand il effectuait son tour de village à bicyclette. Très dévoué à sa commune, il avait beaucoup contribué à la création des sentiers de randonnée. La fin de sa vie avait été attristée par sa perte de repères, due à la maladie d'Alzheimer. Il était hébergé à l'EHPAD de Camarès.

Jean ANINAT

- il avait, depuis quelques années, quitté sa maison du Pré Maussagais, où il vivait seul, pour trouver refuge à l'EHPAD de Brusque. Sa fin a été discrète, comme l'avait été sa vie.

Thurid ALEXANDRE

- née à Koenigsberg (Prusse orientale), devenu Kaliningrad (Russie), avec son mari, elle avait passé plusieurs années, après leur retour d'Afrique noire, à St-Pierre-des-Cats, où ils avaient une résidence. L'âge venant, le couple s'était installé à Paray-le-Monial. C'est là qu'elle s'est éteinte, après une brève maladie. Nous adressons à son mari et aux siens l'assurance de notre amitié.

Domicile et résidence

Selon la loi, le domicile et la résidence sont librement déterminés par le choix de chaque citoyen. Mais :

- le domicile est unique,
- la résidence peut être plurielle, identique au domicile ou différente (d'où la notion de résidence secondaire)



Application pratique

- conformément à ses engagements, la commune réserve aux ayants droits des anciens sectionnaires le bénéfice de la répartition gratuite des ressources issues des dits terrains, moyennant, le cas échéant, une participation aux frais de mise à disposition,
- les critères à prendre en compte sont les suivants :
 - être natif de la commune,
 - y résider plusieurs mois par an, de façon continue ou discontinue,
 - y avoir été recensé,
 - être ou avoir été élu au conseil municipal

La possession de deux critères sur quatre est obligatoire.

Dans le cas de deux personnes mariées ou en communauté de vie, les critères ci-dessus peuvent s'additionner, pour ouvrir droit à la répartition aux deux partenaires du groupe. C'est dans cet esprit, et sous ces conditions, qu'a été effectuée la récente répartition du bois de chauffage. Il appartient exclusivement au conseil municipal de vérifier la présence de ces critères. Aucune réclamation non fondée ne sera prise en compte.

Le monde comme il va

La période que nous vivons est très violente. Il vient toujours un moment où la privation de liberté devient insupportable : « *Plutôt la mort que l'esclavage* » : le choix reste d'actualité.

Iran

On observe que dans cette société, dominée par une religion intransigeante, ce sont les femmes qui prennent la tête de la révolte. Avec quel courage ! Car en face, les fanatiques du régime islamique n'auront aucun scrupule à massacrer au nom d'Allah, soutenus par les mollahs enturbannés qui tiennent le pays.

Il en sera ainsi tant que la religion islamique n'aura pas coupé le cordon avec le pouvoir politique. La séparation de l'Église et de l'État est une des meilleures décisions qu'ait prise le gouvernement de la 3^{ème} République. Pourtant, ce n'est pas une idée neuve. Si l'on en croit les Évangiles, c'est le Christ lui-même qui préconisait de « *rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* ».

Maroc

Les dirigeants musulmans sont loin d'y être prêts. Le roi du Maroc est en même temps le Commandeur des Croyants. Mais comme l'Islam officiel, devenu archaïque, est difficilement compatible, dans sa sclérose, avec les valeurs et les pratiques de la société laïque, c'est, pour la classe dirigeante et pour le peuple, une contradiction qui ne se résout que par l'hypocrisie.

À Meknès, il y a autant de bars que dans une ville française : mais leurs fenêtres sont masquées d'un rideau sombre, et il n'y a aucune enseigne. En outre, chaque ville marocaine (voire chaque quartier) compte un vendeur clandestin d'alcool, ouvert jour et nuit : c'est le *guerrab*. Et sur les marchés publics, au su de tous (mais pas au vu), vous trouverez sans peine un étal, tenu par un Juif, qui vous vendra un litre de *boukha*, cette liqueur de figues, leur spécialité, qui titre autour de 80 degrés d'alcool (voir le film tunisien « *L'Homme de sable* » du cinéaste Nouri Bouzid).,

Chaque bouteille « interdite » que vous achèterez, dans l'arrière-boutique ou bien en dessous de l'étal, vous sera livrée, dissimulée dans un sachet marron vierge de toute inscription. Ainsi Allah lui-même ne le saura pas !

Et la police, moyennant un petit bakchich, fera mine de ne rien voir.

Egypte

J'ai lu, il y a pas mal d'années, les mémoires de Boutros Ghali, ministre des affaires étrangères du raïs égyptien Sadate. Il accompagnait son président en Israël dans cette aventure folle (et réussie!) d'aller faire la paix. Il raconte qu'au soir de leur premier jour, dans leur appartement de *l'Hôtel du Roi David*, à Jérusalem, incertains sur la suite de leur équipée, Boutros Ghali le chrétien et Sadate le musulman avaient vidé ensemble une bouteille de whisky, pour se redonner un peu d'allant.

Italie

L'élection de « la Meloni » et son accès probable à la présidence du Conseil semble affoler nos médias, et tous ces freluquets inconsistants et interchangeable qui trustent nos chaînes info. Il convient de raison garder, et de ne pas oublier qu'en Italie, la durée moyenne d'un gouvernement, forcément de coalition, n'excède pas 12 mois. Par ailleurs, le résultat des élections fait aussi apparaître des motifs de satisfaction : la plongée parallèle, au-dessous de 10 % des suffrages, de la Lega du bourrin néofasciste Salvini, et de l'ectoplasme Di Maio, du mouvement Cinque Stelle (socondo me, tutte spente) *Cinq Étoiles (selon moi, toutes éteintes)*. Salvini est un mini-Poutine, probablement microcéphale, qui termine ses meetings en faisant tourbillonner en l'air son énorme chapelet. Malgré son immense bonté, la Madonne doit bien rire. Quant à Di Mario, il fut un ministre à la manière de notre Douste-Blazy (« ministre des affaires qui lui sont étrangères »).

Fascistes, les Italiens ? Sans doute pas. Mais ils ont voté Meloni comme nous pour le Rassemblement national, ou la Nupès, devant l'inconsistance des autres choix. Du reste, en économie, la Meloni semble du niveau de notre Marine. Il est vrai que l'économie n'est pas une science exacte ! Et l'Italie, l'an prochain, aura quelques « cerveaux » pour réparer les dégâts.



Bella Ciao

J'ai retrouvé avec émotion, sur une chaîne info, cette chanson emblématique de la Résistance italienne, interprétée par une de ces jeunes Iraniennes qui luttent, parfois jusqu'à la mort, contre la tyrannie des mollahs. Belle et pure était cette voix, à laquelle la traduction des paroles en langage farsi conférait une part de mystère : une voix angélique en proie à la cruauté d'une horde sauvage. Il m'est revenu un souvenir personnel à propos de cette chanson, qui figurait au répertoire de *La Passacaille*, lors d'une tournée en Italie. Nous étions dans un théâtre de verdure, au cœur du château de la Rocca, dominant la station thermale de Montecatini, en Toscane, et je faisais, en italien, la présentation du programme. Le président du Conseil était l'inénarrable Berlusconi, dont les tendances fascisantes devenaient manifestes. Au moment de présenter *Bella Ciao*, que le chœur d'hommes de *La Passacaille* allait interpréter, je me souviens d'avoir dit, tout de go : « Les paroles de cette chanson, il faut nous en souvenir, car bientôt elles seront d'actualité. »

Le concert était enregistré. Redescendant de la scène, je passe devant le jeune technicien qui effectuait l'enregistrement. Et je le vois, à mon passage, assis à sa table, lever le pouce avec un sourire, en signe d'approbation. Ce signal de connivence est resté dans ma mémoire. Il m'a fait chaud au cœur, et me donne envie de dire, comme Brassens :

*Et dans mon âme il brûle encor
A la manière d'une feu de joie.*

L'EHPAD de Brusque

Eh bien non ! Les dés ne sont pas jetés. Il existe encore une chance de conserver la maison de retraite, à condition que les Brusquois fassent bloc pour la sauver. Une réunion importante s'est tenue l'après-midi du vendredi 30 septembre, salle St Thomas, avec Arnaud Viala, président du département.

Comme il fallait s'y attendre, la maire de Brusque avait trouvé un excellent prétexte pour ne pas être là, et s'était fait représenter par le premier adjoint et un conseiller municipal de la majorité. Le sujet concernant toute la population brusquoise, il eût été plus élégant que le conseiller présent eût appartenu à la minorité. On peut toujours rêver !

Arnaud Viala était très bien informé sur le dossier. Sa parole a été très claire, il n'a rien dissimulé sur les difficultés du projet, amplifiées du retard de trois ans pris à l'aborder. Car nous sommes déjà à mi-chemin du présent mandat municipal et tout reste à faire. Le président Viala estime, à juste titre, qu'un projet cohérent doit être construit dans les quelques mois qui viennent, et qu'il accompagnera les efforts de chacun. Bien sûr, la question concernant la position municipale n'a pas tardé à être soulevée. La réponse n'a fait que démontrer l'incohérence de la démarche, consistant, sous prétexte d'égalité, et au mépris de l'équité, à réduire les ressources de l'EHPAD sur lesquelles la mairie a la main, pour feindre ensuite d'éprouver des états d'âme si l'EHPAD venait à fermer !

Voici donc, à présent, que des larmes de crocodile se déversent dans le Dourdou ! « *O tempora, o mores !* » comme disait Cicéron. Or, comme l'a opportunément rappelé André BERNAT, le budget de l'EHPAD était en équilibre jusqu'à la fin de son mandat. Ce qui est incontestable.

En conclusion de ces échanges, on peut se réjouir que la maison de retraite ait gagné un sursis de quelques mois. La visite d'Arnaud Viala a permis d'entrouvrir une porte. Il importe, à présent, d'éviter qu'elle se referme. Car rien n'est acquis, et ce sera difficile. Il est essentiel qu'enfin les Brusquois se manifestent, et fassent la démonstration qu'ils tiennent à leur EHPAD.

Reste, en particulier, un écueil à éviter : que les 30 lits de Brusque soient détournés ailleurs, pour conforter un ou plusieurs EHPAD voisins. Il m'a semblé que la communauté de communes pouvait valider cette manœuvre. Si madame la maire consentait à déclarer nettement qu'elle veut conserver l'EHPAD à Brusque dans son intégralité, cela ne pourrait être que positif.

Il y aura, sans doute, à mon propos, quelque intelligence supérieure pour préférer : « Mais de quoi il se mêle ? » Ce contradicteur aurait opportunément « oublié » que mille liens m'attachent à Brusque et à sa vallée. Ce village est celui de ma jeunesse, de mes premiers contacts sociaux, de mes premières écoles. C'est dans les murs de Sainte-Foy que j'allais à la maternelle. C'est au cœur de ce village que j'ai noué des amitiés toujours fidèles, que j'ai vécu mes premières amours. C'est aussi dans les murs de Sainte-Foy qu'a été éduquée ma mère, puis qu'elle a longtemps travaillé au service des premiers pensionnaires de l'EHPAD. Quand on a un cœur normalement constitué, rien de tout cela ne s'oublie. Au fond de moi, pour une large part, je suis toujours brusquois.

Par ailleurs, du fait de mes fonctions électives, j'ai vécu la période illusoire où l'État faisait la promotion des « bourgs-centres », tels Camarès, Belmont ..., voulant les ériger en barrages, pour retenir la population quittant les petits villages ... Eh bien, l'expérience nous a appris très vite que cela ne fonctionne pas. Pas plus que le « ruissellement » macronien. Si vous arrachez les racines du coin de terre où elles sont nées, la plante se dessèche et meurt. Il faut donc appliquer à chaque village la « recette » de Montherlant : « Garder tout en composant tout ». Jean Puech disait : « Ne pas subir ». La mort des structures fragiles est un phénomène naturel : gardons-nous de la précipiter !

A l'évidence, l'EHPAD de Brusque est une bénédiction pour le village. Pour l'emploi, pour l'ambiance de paix, pour le bien-être des pensionnaires, pour l'attractivité du pays. Notre devoir d'élus et de citoyens est de protéger ces fragiles racines, en les préservant, en les confortant. De grâce, ne confondons pas le service public (même quand il est rendu par des structures privées) avec le secteur marchand. Les Orpéa et leurs clones sont des anti-modèles. Revenons-en à l'humain. Je vais vous faire une confidence : quand le moment sera venu, pour moi, d'envisager ma sortie, je rêve d'abriter mes derniers jours dans le cocon moelleux de l'EHPAD Sainte-Foy !

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

